

Accueil > Gérer son entreprise

Le Medef fait 11 propositions pour réformer l'alternance

publié le 15/10/2013 à 16:48, mis à jour à 16:48

PARIS, 15 oct 2013 - Le Medef a présenté mardi onze propositions pour réformer l'alternance et former 100.000 jeunes de plus en cinq ans, en souhaitant que le gouvernement confie aux entreprises le "copilotage" du système pour adapter les formations à leurs "besoins".

Avec ce "pacte de l'alternance pour la jeunesse", l'organisation patronale apporte sa pierre au débat en pleine concertation sur le développement et le financement de l'apprentissage. Lancée en septembre, celle-ci doit aboutir à une réforme d'ici la fin d'année, promet le gouvernement, qui vise 500.000 apprentis en formation en 2017 (contre 430.000 fin 2012).

Ce "pacte permettrait de former à l'horizon 2018 100.000 jeunes de plus en alternance", estime le Medef.

Fin 2012, le ministère du Travail recensait plus de 600.000 alternants (contrats d'apprentissage et de professionnalisation).

"Nous souhaitons que le gouvernement accepte de confier peu à peu le pilotage de la politique de l'alternance aux entreprises et aux branches afin de construire un système en adéquation avec les besoins et compétences des entreprises", a expliqué lors d'un point presse Florence Poivey, responsable des questions de formation au Medef.

Aujourd'hui, les diplômes reflètent les "contraintes de gestion interne à l'éducation nationale", déplore l'organisation patronale.

Les entreprises et branches professionnelles doivent devenir partout "coconcepteurs" des diplômes et "coévaluateurs des programmes", "ça marche déjà dans certaines branches" mais "pas partout", beaucoup d'entreprises "n'ont pas les formations dont elles auraient besoin", selon Mme Poivey.

Interrogée par l'AFP sur "l'obligation" d'embauche évoquée en juin par le président François Hollande pour les employeurs voulant être fortement associés au contenu de la formation dispensée en école, elle a repoussé cette idée, préférant la notion d'"engagement".

Autre proposition: que les partenaires sociaux deviennent "codécideurs" de la carte des formations avec les régions, car, selon le Medef, "les demandes d'ouverture ou de fermeture des sections d'apprentissage sont largement tributaires de considérations étrangères à l'intérêt des jeunes ou des entreprises".

Côté financement, le Medef recommande de "fusionner la taxe d'apprentissage et la contribution au développement de l'apprentissage" et de réduire à une quarantaine le nombre d'organismes collecteurs.

Mais en "préservant le principe de libre affectation de la taxe", prévient le Medef. "Il faut que les financements soient beaucoup plus libres (...) Des branches seraient capables d'assumer financièrement" la création d'un centre de formation. "Aujourd'hui elles ne peuvent pas le faire", affirme Mme Poivey.

"On ne veut priver personne de rien. Les écoles de commerce ont toute leur place", a-t-elle ajouté, alors que ces écoles, comme d'autres établissements du supérieur, craignent de ne plus être autorisées à recevoir une partie des fonds. François Hollande a en effet souhaité que la taxe soit "entièrement consacrée" à son objet premier, le financement des formations d'apprentis.

Par AFP

Fil info

- Conseil européen/numérique: Hollande rassemble des industriels français du secteur
- Le contrat de génération: un jeune recruté sur cinq était en alternance
- Hôtellerie: le gouvernement pour une régulation accrue des sites types Booking
- Contrat de génération: la "belle idée" de Hollande ne prend pas
- Electricité: de gros écarts de consommation entre Français
- Des inspecteurs du travail s'enchaînent au siège du PS contre la réforme de leur métier

>> [Tous les flash](#)